

Résumé d'entretien : conseillers Catherine McKenney et Mathieu Fleury, ville d'Ottawa

Contexte

Catherine McKenney est conseillère du quartier Somerset depuis 2014. Mathieu Fleury est conseiller du quartier Rideau-Vanier depuis 2010. Ces deux quartiers ont été les plus touchés par les manifestations liées au Convoi de la liberté tenues à Ottawa en janvier et février 2022.

Durant les manifestations, les conseillers McKenney et Fleury ont pu constater de leurs propres yeux les répercussions qu'elles ont eues sur les résidents et les entreprises d'Ottawa. Le conseiller Fleury a assisté à des réunions quotidiennes avec les représentants des Zones d'amélioration commerciale touchées à Ottawa et d'autres parties affectées. La conseillère McKenney a parcouru régulièrement à pied les zones où se tenaient les manifestations. Les deux conseillers ont reçu des centaines de courriels et d'appels de citoyens inquiets.

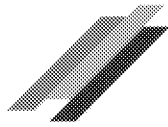
Les conseillers McKenney et Fleury ont été interrogés par Natalia Rodriguez, Jean-Simon Schoenholz et Guillaume Sirois le 8 septembre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Jean-Simon Schoenholz.

Avant l'arrivée du Convoi

Dans les jours qui ont précédé l'arrivée du Convoi à Ottawa, des résidents et des gens d'affaires inquiets ont exprimé leurs préoccupations au sujet du Convoi et de son arrivée anticipée aux conseillers McKenney et Fleury. Ils partageaient avec les conseillers les publications sur les médias sociaux des plans du Convoi, de son opposition aux mesures de santé publique et son intention de perturber la ville. Certaines informations diffusées sur les médias sociaux parlaient d'éléments racistes et antisémites au sein du groupe. Trois jours avant l'arrivée du Convoi, la conseillère McKenney a publié une déclaration demandant au Convoi de ne pas venir à Ottawa si l'intention déclarée des participants consistait à causer des perturbations dans la ville.

Le conseiller Fleury a transmis toutes les informations aux autorités pour qu'elles en prennent connaissance et agissent en conséquence.

Les conseillers municipaux ont été invités à la réunion spéciale de la Commission des services policiers d'Ottawa tenue le 26 janvier 2022 afin de pouvoir poser des questions au commandement du Service de police d'Ottawa (SPO) au sujet du Convoi et de son arrivée prévue à Ottawa. De l'avis du conseiller Fleury, le SPO n'a pas donné suffisamment d'information en réponse aux questions des conseillers municipaux. Par exemple, le SPO n'a pas suffisamment expliqué pourquoi les camionneurs n'auraient pas



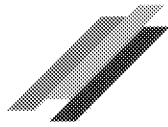
à respecter les voies de circulation désignées pour les camions à Ottawa, un point que le conseiller Fleury jugeait préoccupant.

Le conseiller Fleury a expliqué qu'avant l'arrivée du Convoi, il a, tout comme des gens d'affaires et d'autres résidents, obtenu très peu d'informations du SPO et des responsables de la ville sur les risques pour les résidents et les entreprises, de sorte qu'ils étaient mal informés sur la situation. La conseillère McKenney a ajouté que le SPO n'a pas expliqué pourquoi il a permis aux camions d'entrer dans la ville. Les résidents ont été surpris et déçus de cette décision, et particulièrement de celle qui a permis aux camions de se stationner sur la promenade de la Reine-Élisabeth, à proximité des zones résidentielles.

Arrivée du Convoi – Collecte d'informations

Les conseillers McKenney et Fleury ne se sont pas rendus sur les lieux de la manifestation lors de la première fin de semaine, mais ils ont commencé à y aller régulièrement au cours de la première semaine. Durant la deuxième et la troisième semaines, ils se sont rendus sur les lieux de la manifestation presque tous les jours. La conseillère McKenney a notamment passé une journée complète à informer les manifestants qu'ils avaient l'occasion de partir afin de ne pas être inclus comme défendeurs dans le recours collectif engagé par des résidents contre les manifestants (**action collective de Zexi Li**). Le dernier mercredi des manifestations, la conseillère McKenney a participé à distance à une partie de la réunion du conseil municipal, à partir de l'un des lieux des manifestations, afin de montrer au conseil et au public ce qui se passait.

Le 29 janvier 2022, le Centre Rideau a dû fermer ses portes en raison du grand nombre de manifestants qui entraient et flânaient sur les lieux sans respecter les mesures de santé publique. Suivant cette fermeture, le conseiller Fleury a organisé une réunion avec certains des gens d'affaires touchés le 31 janvier 2022, puis a commencé à tenir des réunions quotidiennes avec des intervenants touchés par les manifestations à Ottawa de manière plus générale, y compris les représentants des Zones d'amélioration commerciale touchées, des associations hôtelières, de Tourisme Ottawa, d'OC Transpo et des Services de la gestion des urgences, des règlements municipaux et du développement économique de la ville d'Ottawa, des policiers, ainsi que des responsables et des élus des trois ordres de gouvernement (conseillers municipaux, députés fédéraux et provinciaux). En plus du conseiller Fleury, la conseillère McKenney a participé à quelques réunions, et le conseiller King a assisté à un certain nombre d'entre elles. Lors de ces téléconférences quotidiennes, les participants ont discuté des mesures prises par la ville et échangé de l'information non rendue publique. Le maire, le directeur municipal et le chef du SPO n'ont pas assisté à ces réunions, mais ils ont parfois envoyé des représentants. Kim Ayotte, directeur général des Services de protection et d'urgence de la ville, a été invité aux réunions et y a généralement participé.



Impact du Convoi sur les résidents

Bruit excessif

Selon la conseillère McKenney, les manifestants utilisaient presque constamment les klaxons à air comprimé et les « klaxons de train » de leurs camions, jour et nuit. D'autres sources de bruit s'y ajoutaient, comme des feux d'artifice. La conseillère McKenney a expliqué que le bruit causé par les manifestants était insupportable et traumatisant pour les résidents vivant dans les quartiers à proximité des zones des manifestations. La conseillère a ajouté que les résidents ne pouvaient pas dormir et que certains d'entre eux ont souffert de problèmes d'audition durant et après les manifestations.

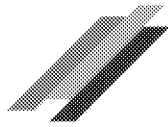
De l'avis de la conseillère McKenney, tout ce bruit excessif était directement lié aux manifestants. Même si les autres perturbations causées par le Convoi se sont poursuivies jusqu'au départ des manifestants, le bruit constant des klaxons a cessé suivant l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'injonction rendue dans le cadre de l'action collective de Zexi Li. D'autres bruits l'ont cependant remplacé. Les résidents ont commencé à utiliser tous les moyens à leur disposition, y compris en tenant des contre-manifestations, afin de demander que des mesures soient prises pour régler la situation dans le but d'assurer leur propre sécurité et leur bien-être. Le conseiller Fleury a ajouté que les résidents et les entreprises ont commencé à se sentir abandonnés par le SPO et les autorités. La conseillère McKenney a souligné que toutes les personnes qui pouvaient quitter la zone touchée l'ont fait parce que les conditions créées par le Convoi étaient intolérables. Certains résidents avaient trop peur de quitter leur domicile, et la conseillère McKenney a facilité le départ de certains résidents en coordination avec le SPO ou des membres de leur famille.

Violence physique ou menaces

Les conseillers Fleury et McKenney n'ont pas été témoins d'actes de violence physique commis par des manifestants associés au Convoi. La conseillère McKenney a parfois vécu des situations de confrontation sur les lieux des manifestations. Les moments où la conseillère s'est sentie le plus en danger sont survenus lorsqu'il rentrait à son domicile en traversant des zones résidentielles du centre-ville d'Ottawa et a croisé des personnes menaçantes à son endroit. Selon la conseillère McKenney, ces personnes ne faisaient pas partie du groupe principal du Convoi, mais étaient des sympathisants d'idéologies extrémistes venus à Ottawa pour causer des problèmes.

La conseillère McKenney a personnellement eu connaissance d'une altercation survenue à l'intersection des rues Bronson et Somerset, au cours de laquelle une femme de 70 ans a été frappée au visage par un manifestant. La conseillère McKenney a aussi entendu parler d'un autre incident où une personne a été accostée à bord du train léger parce qu'elle portait un masque et a eu le nez brisé à l'issue de l'altercation.

L'adresse du domicile du conseiller Fleury a été diffusée en ligne sans son consentement. Par la suite, un groupe de manifestants s'est rendu en camionnette au domicile de



M. Fleury et a tenté de l'intimider. Sa famille et lui ont dû aller s'installer ailleurs jusqu'à la fin des manifestations. Le conseiller Fleury a signalé l'incident au SPO, mais n'a jamais eu de nouvelles. L'épouse du conseiller Fleury, une Sino-Canadienne, a fait l'objet de menaces et de harcèlement en ligne.

Le conseiller Fleury a aussi entendu parler d'une agression physique commise contre un client du refuge des Bergers de l'Espoir dans son quartier par des personnes qui seraient associées aux manifestations, ainsi que d'altercations physiques à la station Rideau du train léger entre des résidents et des personnes qui seraient associées aux manifestations.

Harcèlement

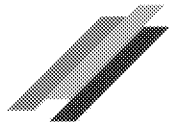
La conseillère McKenney a reçu des centaines de courriels par jour de la part de résidents et de gens d'affaires signalant des incidents liés aux manifestations. Dans certains messages, les résidents se plaignaient de manifestants qui harcelaient les résidents, y compris des travailleurs comme des commis d'épicerie, parce qu'ils portaient un masque. La conseillère McKenney a été informée que des résidents craignaient de quitter leur domicile en raison du comportement harcelant des manifestants. La conseillère McKenney a aussi dû envoyer sa fille de 14 ans vivre ailleurs en raison de menaces directes à leur endroit, qui mentionnaient l'adresse de leur domicile.

Selon les conseillers McKenney et Fleury, de nombreuses entreprises et institutions dans la zone touchée ont dû fermer en raison des manifestations, y compris le Centre Rideau, la bibliothèque publique Rideau, l'Université d'Ottawa et des institutions fédérales. La plupart des entreprises situées sur la rue Rideau et dans le Marché By ont été fermées durant la tenue des manifestations. Le conseiller Fleury a expliqué que des groupes de manifestants demandaient à manger à l'intérieur dans de nombreux restaurants locaux en violation des mesures de santé publique alors en vigueur. Les restaurateurs devaient faire un choix : soit fermer complètement leur établissement, soit s'opposer aux manifestants et leur demander de partir, soit les servir en violation des règles de santé publique. De nombreux restaurateurs ont choisi de fermer leur établissement.

Désordre général

Les conseillers McKenney et Fleury ont constaté la tenue de feux en plein air et la livraison de réservoirs de carburant à des manifestants à proximité de zones résidentielles et commerciales. La conseillère McKenney a été témoin de cette situation dans les rues Kent et Bank, tandis que le conseiller Fleury en a été témoin dans la rue George et à l'intersection des rues Rideau et Sussex. Selon le conseiller Fleury, les manifestants avaient installé une cabine de DJ et un BBQ à cette intersection. Il a ajouté qu'il y avait un flux presque constant de manifestants apportant du carburant dans ce secteur depuis la rue Nicholas, devant le Centre Shaw.

Les conseillers McKenney et Fleury ont vu des manifestants conduire des camions de façon dangereuse (par exemple, de gros camions circulant sur des routes résidentielles,



circulant dans la mauvaise direction dans des rues à sens unique et ne respectant pas les panneaux d'arrêt). Ils n'ont pas vu de manifestants utiliser leurs camions pour menacer ou attaquer des piétons. Dans le marché By, les camionnettes se garaient partout et n'importe où sans conséquence (contraventions ou remorquage), y compris sur les trottoirs de la rue Rideau près de l'entrée de La Baie.

Symboles de haine

Les conseillers McKenney et Fleury considèrent les camions eux-mêmes comme le symbole le plus menaçant de ces manifestations. Ils ont expliqué que les camions, et les campements construits autour d'eux, étaient le signe d'une prise de contrôle, de l'anarchie et du chaos pour les résidents d'Ottawa.

Selon la conseillère McKenney, les personnes portant un masque, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ont été davantage ciblées et menacées par les manifestants. Le conseiller Fleury a ajouté que la communauté racialisée s'est sentie ciblée et a perçu l'absence d'application de la loi envers les manifestants comme une manifestation du privilège blanc.

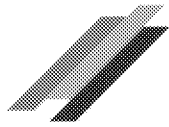
Pendant la manifestation, la conseillère McKenney a transmis les plaintes des résidents au ministre Mendicino, au maire Watson, au chef Sloly, à la présidente de la Commission du Service de police d'Ottawa, M^{me} Deans, et à d'autres responsables, mais n'a reçu aucune réponse à ces courriels. La conseillère Deans les a pourtant appelés régulièrement tout au long de l'occupation. Le conseiller Fleury a ajouté que son bureau recevait près de 200 courriels par jour de résidents frustrés par la manifestation. Ils ont tous deux convenus que cela dépasse de loin le volume de plaintes qu'ils reçoivent normalement.

Tentative d'incendie criminel

Le ou vers le 8 février 2022, il y a eu une tentative d'incendie criminel dans le hall d'un immeuble du quartier de la conseillère McKenney. Selon la conseillère, peu après l'événement, les auteurs de l'incendie tournaient autour de l'immeuble dans des camions portant des drapeaux liés au Convoi. D'après la conseillère McKenney, il ne fait aucun doute que les auteurs de ces actes étaient des sympathisants du Convoi et que le chaos créé par le Convoi a permis à ces extrémistes de venir en ville et d'agir en toute impunité.

Réponse de la ville et de la police

Selon les conseillers McKenney et Fleury, alors que la manifestation s'éternisait, les résidents se sentaient de plus en plus abandonnés par la ville et la police en raison du manque d'application de la loi, de communication et d'outils pour aider les entreprises et les résidents à faire face à la situation. Par conséquent, les résidents ont commencé à ressentir un manque de confiance prononcé envers la ville et le SPO et à prendre les choses en main. Selon le conseiller Fleury, cette situation a également diminué l'attrait de vivre au centre-ville pour de nombreux résidents.



Le conseiller Fleury a soulevé qu'avant la déclaration de l'état d'urgence de la ville le 6 février 2022, celle-ci n'avait aucunement reconnu de façon officielle que la manifestation s'était transformée en occupation. Il a également remarqué que la réponse était dirigée par la police. Parce que le SPO était aux commandes, la ville n'a pas pris en charge la prise de mesures ou l'application des règlements, entre autres choses.

Les conseillers McKenney et Fleury ont expliqué que les manifestants se sont rassemblés à l'extérieur et en périphérie de la zone de protestation principale, sans aucune intervention apparente de la ville ou des forces de l'ordre. Le conseiller Fleury croit savoir qu'on avait demandé au Service des règlements municipaux de ne pas appliquer, même à l'extérieur de la zone rouge, les règlements relatifs au stationnement ou à d'autres infractions en ce qui concerne les véhicules qui semblaient être liés à la manifestation. L'une des zones périphériques de la manifestation était l'intersection Rideau et Sussex. Selon le conseiller Fleury, la réouverture de cette intersection aurait eu des retombées positives importantes sur les commerces situés à proximité, notamment en leur permettant de recevoir leurs livraisons.

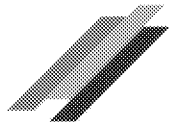
Selon les conseillers McKenney et Fleury, la police s'est concentrée sur la zone proche de la colline du Parlement (où se tenait la manifestation principale), mais de graves problèmes sévissaient également ailleurs à Ottawa, y compris dans les quartiers résidentiels. C'est la raison pour laquelle la conseillère McKenney a présenté une motion demandant à la GRC « d'assumer la responsabilité de la sécurité publique dans la Cité parlementaire », ce qui permettrait au SPO d'assurer la sécurité des habitants des quartiers résidentiels environnants.¹ Cette motion a été adoptée par le conseil municipal, mais le chef Sloly l'a contestée.²

Le conseiller Fleury a expliqué que la ville a refusé de répondre aux plaintes des résidents concernant la présence des camions dans les zones résidentielles et a redirigé toutes ces plaintes vers le SPO, lequel y a rarement répondu. Le conseiller Fleury a ajouté que le Service des règlements municipaux avait les outils et la volonté d'appliquer les règlements dans les zones résidentielles, mais que le SPO lui avait ordonné de ne pas le faire. Le 15 février 2022, le conseiller Fleury a fait part au Service des règlements municipaux d'une préoccupation concernant un camion-citerne stationné dans l'un des stationnements souterrains du Centre Rideau.³ Au lieu de remorquer immédiatement le véhicule, comme cela aurait normalement été le cas, le camion est resté dans le stationnement pendant 36 heures avant de partir.

¹ OTT00006610.0001, p. 11.

² OTT00005837.0001 and OTT00004844.0001.

³ OTT00008284.0001.



Selon les conseillers McKenney et Fleury, l'opération policière visant à mettre fin à l'occupation a eu de nombreuses répercussions positives sur les résidents et les commerces, comme la réouverture du TLR et du Centre Rideau le lendemain. La conseillère McKenney avait demandé si les résidents devaient rester chez eux pendant la durée de l'opération policière, mais le SPO lui a répondu que ce n'était pas nécessaire. Le conseiller Fleury a ajouté que les résidents se sont sentis immédiatement soulagés, bien que des blessures profondes et des traumatismes subsistent.

Actions menées par les résidents

Le 4 février 2022, la conseillère McKenney et une trentaine de résidents ont organisé une « marche pour la sécurité », dans le but de se réapproprier les rues. Ils sont restés dans les quartiers résidentiels et ne sont pas rendus directement dans la zone rouge. La conseillère McKenney a organisé une deuxième marche quelques jours plus tard, mais la marche a été annulée en raison de la perception d'un risque accru de confrontation avec les manifestants.

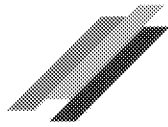
Le 12 février 2022, des résidents et des entreprises du quartier du Glebe ont organisé une deuxième marche pour exprimer leur opposition à l'occupation d'Ottawa par le Convoi. Les organisateurs et les participants ont alors suivi la demande de la conseillère McKenney de ne pas se rendre au centre-ville pour éviter des altercations avec les manifestants du Convoi. Ils ont marché vers le nord en empruntant la rue Bank pour se rendre jusqu'au centre-ville, où ils ont fait demi-tour et sont retournés vers le Glebe.

Le 15 février 2022, un groupe de résidents a organisé une manifestation dans le secteur du pont Billings pour empêcher un groupe de camionneurs de se joindre aux manifestations liées au Convoi dans le centre-ville. La conseillère McKenney a assisté à la manifestation plus tard dans la journée et a vu des centaines de personnes empêcher pacifiquement les camions de passer le pont. Selon la conseillère, il n'y a eu aucune altercation entre les deux groupes. Les manifestants associés au Convoi étaient surpris que les résidents ne voulussent pas d'eux dans la ville. Des agents du SPO étaient présents lors de l'événement, mais ne sont pas intervenus.

Un accord a finalement été conclu : les manifestants ont retiré les drapeaux soutenant le Convoi de leurs véhicules et ont été autorisés à partir un par un. Tous les membres du Convoi ont obtempéré et ils sont partis un par un.

Selon les conseillers McKenney et Fleury, l'événement du pont Billings a été un moment décisif. Il a démontré que les résidents étaient capables d'agir et qu'ils n'allaient pas rester les bras croisés. Selon le conseiller Fleury, la communauté s'est sentie plus forte et a voulu prendre d'autres mesures contre les manifestants à la suite de cet événement.

Une contre-manifestation a également eu lieu devant le parc de la Confédération, mais aucun conseiller n'y a participé. Les conseillers McKenney et Fleury ne sont pas au courant d'autres efforts de contre-manifestation.



Le SPO et la présidente de la Commission des services policiers d'Ottawa ont demandé aux conseillers McKenney et Fleury à plusieurs reprises de ne pas organiser ou encourager de contre-manifestations, car ces dernières épuisaient les ressources policières. Lorsque possible, la conseillère McKenney a travaillé avec les organisateurs pour atténuer l'impact des marches et des contre-manifestations, mais il y avait une limite à son influence sur les résidents.

Répercussions économiques et autres conséquences liées au Convoi

Les conseillers Fleury et McKenney n'ont pas d'information précise sur les pertes subies par les entreprises ou les pertes de salaires résultant du Convoi. Le conseiller Fleury a mentionné que 1 500 employés du Centre Rideau ont été temporairement mis à pied en raison de la fermeture du centre commercial pendant 25 jours. Le Centre Rideau se trouve dans le quartier du conseiller Fleury. Ce dernier a ajouté que l'annulation du Bal de Neige (le festival d'hiver d'Ottawa qui a lieu chaque année en février) a entraîné des pertes de revenus importantes pour les entreprises.

La conseillère McKenney connaît pour sa part au moins une entreprise qui a dû fermer ses portes en raison de l'impact cumulatif de la pandémie et de la manifestation liée au Convoi. Les conseillers McKenney et Fleury n'ont pas d'information sur la façon dont les entreprises ont utilisé l'aide financière offerte par le gouvernement fédéral.

Selon la conseillère McKenney, pendant les semaines qui ont suivi les manifestations, les résidents ont continué à avoir peur, et certains fondaient en larmes lorsqu'on leur parlait des événements. Il a ajouté que les résidents avaient peur que les manifestants du Convoi reviennent pour réoccuper la ville. Bien que les résidents soient habitués aux manifestations, puisque la ville est la capitale du pays, la manifestation du Convoi n'avait rien à voir avec ce qu'ils avaient vu auparavant. Généralement, les manifestants se déplacent à pied et limitent leur impact aux institutions publiques ciblées. Lors de manifestations normales, l'effet sur les résidents et les entreprises est minime ou inexistant.

Les conseillers McKenney et Fleury ont également décrit la perte de confiance prolongée des résidents envers la Ville et les forces de l'ordre, principalement en raison d'un manque d'application de la loi et d'actions claires. Les résidents aimeraient savoir, par exemple, pourquoi la Ville n'a pas demandé une injonction plus tôt.

Les conseillers McKenney et Fleury se sont prononcés en faveur de l'invocation par le gouvernement fédéral de la *Loi sur les mesures d'urgence*. La conseillère McKenney a expliqué que, bien que la situation ait été difficile pendant les jours de la semaine, elle s'aggravait nettement pendant les fins de semaine et ce, de plus en plus chaque fin de semaine. La veille de l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*, la conseillère McKenney avait très peur de la fin de semaine à venir et était favorable à toute action pouvant contribuer à mettre fin à la manifestation.